

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

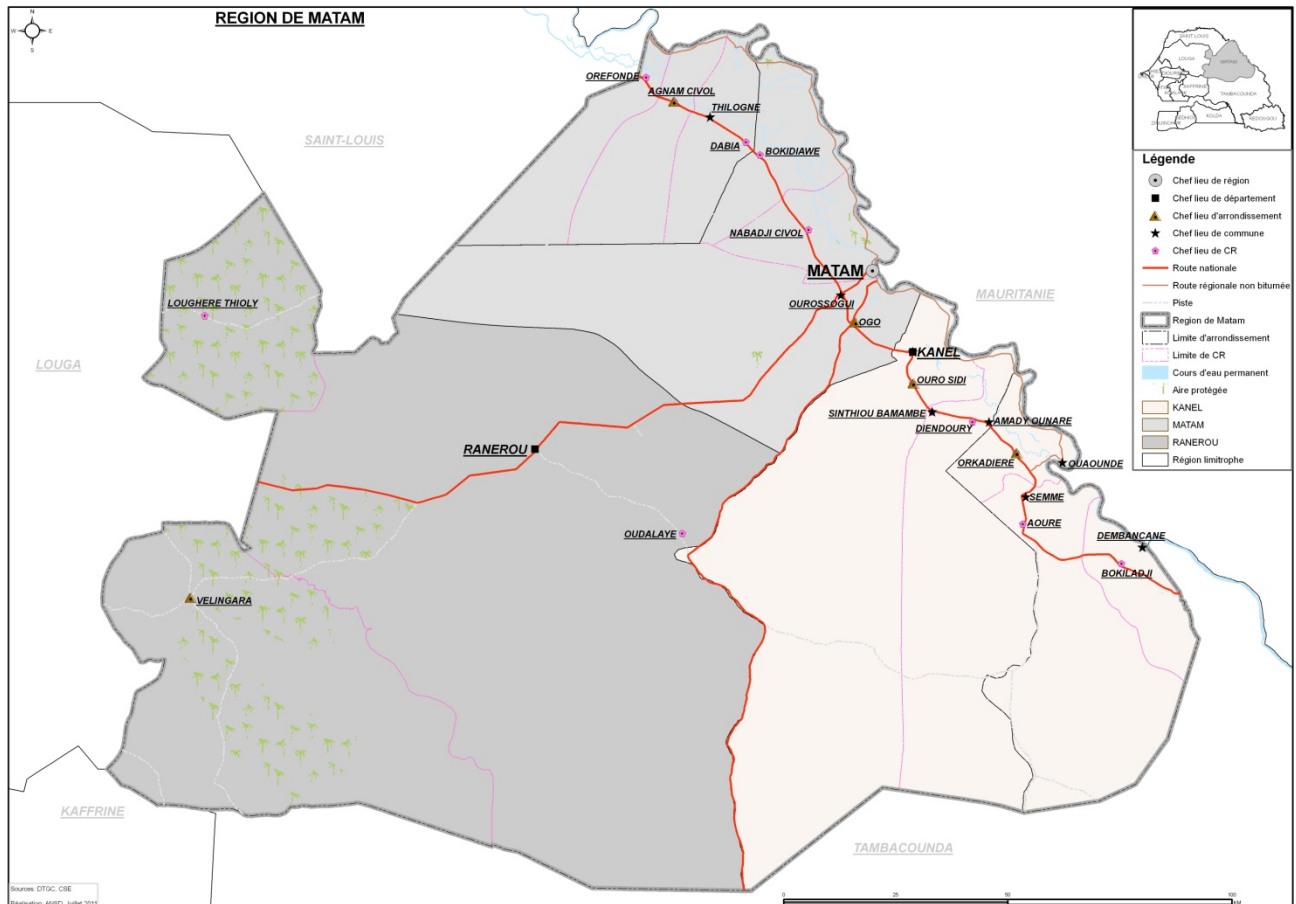
REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Matam



SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2012

Août 2015

M
A
T
A
M

2
0
1
2

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Ndiouma	FAYE
Adjoint au Chef du Service Régional	Birane	NIANG

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de MATAM

Tél : 33 966 61 14

CHAPITRE VII – RESSOURCES NATURELLES.

VII.1. Introduction

Deuxième région au classement national de part sa superficie, Matam présente un énorme potentiel dans le domaine forestier. Les effets de l'action humaine combinés aux feux de brousse et aux sécheresses répétés ont affecté tant sur le plan végétal qu'animal les ressources régionales. Face à cette situation, le service des eaux et forêts mène des actions concrètes dans le but de régénérer les ressources forestières en collaboration avec les partenaires au développement.

Ce chapitre traite des ressources naturelles dont disposent les populations de la région de Matam.

Pour mieux appréhender les aspects essentiels de ce chapitre, nous allons essayer de le développer autour de trois axes qui sont :

- ❖ La gestion du domaine forestier ;
- ❖ Les aménagements et la production forestière ;
- ❖ La gestion de la faune et des aires protégées.
- ❖

VII.2 Gestion du domaine forestier

VII.2. 1. Présentation du domaine forestier régional

La région de Matam dispose de 3 zones éco-géographiques que sont le Diéry, le Walo et le Ferlo.

- **Le Walo** est caractérisé par une végétation dominée par *Acacia nilotica* var *tomentosa* sur des sols argileux formant des cuvettes d'inondation et de décantation.
- **Le proche Diéri** est constitué d'une zone de hautes terres bordant le lit majeur du fleuve avec des sols sableux et une végétation de type arbustif à arboré (*Acacia* Sénégal, *A. tortilis*, *A. nilotica* var. *adansonii*, *A. seyal*, *Combretum glutinosum*, etc.) et une biomasse herbacée très importante.
- **Le Diéri** est formé de terres sablonneuses et pauvres non inondées par la crue. On y trouve *Acacia Senegal* et *raddiana*, *Acacia nilotica* var. *tomentosa*, etc. Il existe des parcs à *Zizyphus mauritiana* et à *Balanites aegyptiaca*.
- **Le Ferlo-Est** est caractérisé par des sols latéritiques avec des strates ligneuses à dominante *Pterocarpus lucens* parfois en association avec *Acacia seyal*, *Combretum micranthum*, *C. nigricans* et *Dalbergia melanoxylon*, etc.
- **Le Ferlo-Sud** est couvert d'une végétation de type pseudo-steppe arbustive à dominante *Acacia tortilis*, *Acacia Sénégal* et à *Balanites aegyptiaca* sur sols sablo-argileux. Les sols ferrugineux sont quant à eux, couverts de *Pterocarpus lucens*, *Dalbergia melanoxylon* et d'un tapis herbacé dominé par *Andropogon gayanus* et *Cenchrus biflorus*.

VII.2. 2. Les forêts classées et réserves de la région

La région compte cinq (5) forêts classées dont les quatre sont dans le département de Matam et un (1) dans celui de Kanel.

Tableau 42 : Situation des massifs classés dans la région.

Forêts Classées et Réserves	Référence de classement	Superficie (ha)	Observations
Département de Kanel Forêt classée de Dolol	2661 du 10/07/1974	170	Rôneraie dégradée
Sous total 1		170	Soit un taux de classement de 0,01 %
Département de Matam Forêt classée de Balel Forêt classée de Diamel Forêt classée de Gaol Forêt classée de Lambango	5742 du 19/10/1950 5742 du 19/10/1950 3220 du 06/05/1951 2384 du 08/05/1952	30 5900 770 5580	Gonakeraie Gonakeraie Gonakeraie Dont 75 ha de mise en défens
Sous total 2		12 280	Soit un taux de classement de 0,42 %
Département de Ranérou Réserve de Faune Ferlo-Sud Réserve de Faune Ferlo-Nord Réserve S.P. Younoféré Réserve S.P. Louguéré-Thioly Réserve S.P. Vélingara-Ferlo Réserve S.P. Mbem- Mbem Réserve S.P. Sab- Sabré	72-347 du 21/03/1972 72-346 du 21/03/1972 6450 du 08/04/1955 5139 du 27/07/1955 887 du 13/12/1954 4533 du 28/06/1956 5524 du 28/06/1955	663 700 487 000 49 400 198 000 50 000 37 700 65 000	La R. F. Nord est gérée par la DPN (des 487000 ha de la superficie totale de la R. F. Nord, il faut enlever 155000 ha qui sont situés dans le département de Podor ce qui reste (332000 ha) se trouve dans le département de Ranérou Ferlo.
Sous total 3		1550800	Taux de classement 92.4 %
Total général		1 562 550	Taux de classement 52,7 %

N.B. : La partie de la Réserve de Faune Ferlo-Nord se trouvant dans le département de Podor est de 155 000 ha.

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2012.

VII.3. Reboisement et conservation des sols

Ayant en filigrane l'importance des ressources forestières et fauniques de la région pour ses habitants, le service a développé des stratégies de lutte contre la fragilité des formations forestières. Ainsi, fort du constat de l'appauvrissement progressif des écosystèmes, entraînant une paupérisation grandissante des populations surtout rurales, le service en collaboration avec ses partenaires au développement, a retenu le reboisement dans sa stratégie.

Le constat fait montre que la campagne de reboisement 2012 s'est normalement déroulée malgré quelques difficultés rencontrées comme la réception tardive des intrants (gaines, semences...) et la mauvaise qualité des semences « tout venant ». Il reste entendu que pour améliorer les performances, les actions de mise en défens et de régénération naturelle qui constituent une réponse à la situation de la région devraient être soutenues.

Tableau 41 : Situation des semences

Espèces	Quantité Prévue (kg)	Quantité obtenue (kg)	Sources
Acacia mellifera	10	-	-
Acacia senegal	15	15	Ranérou
Zizyphus mauritiana	6	3	Oourossogui
Parkinsonia	02	02	-
Prosopis	02	02	-
Azadirachta indica	10	05	-
Gmelina arborea	6	-	-
Terminalia mantali	6	2	Bignona
Cordia	6	-	-
Citronnier	2	2	Bignona
Goyavier	1	1	Bignona
Manguier	30	-	-

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2012.

VII.3. 1. Production des plants

C'est la phase la plus importante dans la campagne nationale de reboisement. Elle s'est déroulée du mois d'avril au mois d'août.

Les différents types de pépinières de la région sont :

- **Pépinières centrales ou en régie** : Au nombre de quatre (04) en 2012, elles sont placées sous la tutelle directe des structures régionales ou départementales. Elles ont produit l'essentiel de la production, soit 337 789 plants, toutes espèces confondues ;
- **Pépinières villageoises** : Au nombre de sept (07) en 2012, elles sont gérées par les Associations ou groupements villageois avec un encadrement du service forestier ;
- **Pépinières communautaires** : Au nombre de quatre (04), elles sont mises en place par les Communautés Rurales qui en assurent la gestion ;
- **Pépinières Individuelles et privées** : Au nombre de six (06) en 2012 elles sont pour leur part à l'initiative des particuliers. Ce sont pour la plupart des gens qui se lancent dans l'arboriculture, la sylviculture et la production de plants pour leur commercialisation.
- **Pépinières scolaires** : implantées, à des fins pédagogiques, dans l'enceinte même des établissements scolaires, elles étaient au nombre de deux (02) en 2012;

La production totale s'élève à 417 825 plants, toutes espèces confondues. Elle représente une hausse non négligeable par rapport à la situation de 2011 estimée à 360 929 plants.

Tableau 42 : Production de plants par type de pépinière et par espèce.

Espèces	Nombre de plants					
	Régie	Commun	Individuelle	Villageoise	Scolaire	Total
<i>Nombre de pépinières</i>	04	04	06	07	02	23
<i>Forestières</i>						
Acacia senegal	80 578	6 804	1 344	6 156		89 254
Acacia mellifera	44 319	15 000	1 060	15 649		70 000
Acacia nilotica	13 000					13 000
Acacia raddiana	13 000					13 000
Acacia seyal	6750					6 750
Parkinsonia aculeata	12 566	2 000	500	1 600		15 480
Azadiracta indica	15 420	1 200	300	600	25	16 795
Eucalyptus	43 842	8 689	2 647	860	50	49 739
Leucena	2 450		1 050	130		2 250
Adansonia digitata	3 000	1 000		1 000		5 000
Prosopis juliflora	38 078	155	3 935	2 000	25	33 870
Delonix regia	11 098	245	50	186		11 185
Moringa oleifera	15 500	202	650	-		15 702
<i>Fruitières forestières</i>						
Anacardium oc	3 000			-		3 000
Manguier	280					280
Zizyphus mauritiana	10 750	1 500	530	1 300		13 300
Balanites aegyptiaca	10 700	-	642	-		10 500
<i>Fruitières</i>						
Goyavier	1 000			400		1 400
Papayer	236	202	100	150		362
<i>Ornementales</i>						
Gmelina arborea	5 130		58		50	50
<i>Cordia</i>	2 128	-	50	39	50	1 070
Terminalia mantaly	370	-		30		320
Troyen	3 100					3 100
Vétiver	1 300					1 300
Total	337 789	37 000	12 736	30 100	200	417 825

Source : bilan campagne de reboisement 2012 : IREF

VII.3. 2. Opérations de plantation

Plantations massives

Elles sont réalisées sur une superficie totale de 257,8 ha et ont concerné essentiellement la collectivité locale de Lougré Thioly avec près de 250,8 ha. Ce type de Plantation a mobilisé 10 250 plants dont 7885 ont pu survivre, soit un taux de reprise estimé à 77% au niveau régional.

Tableau 43 : Situation des plantations massives par localité.

Localisation	Nbr ha réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de reprise %
Lougré Thioly	250,8	A Sénégal	6 250	4 375	70
Wouro Diallobé	03	A Sénégal	300	180	60 Systématique
Mbonaye 1	01	Eucalyptus	2 500	2 250	90 Systématique
Nialamol	01	A sénégal	400	360	90 Systématique
Thiafaly	02	A sénégal	800	720	90 Systématique
Total	257,7		10 250	7 885	77

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2012.

Plantations linéaires

Au niveau du village de Mbonayel, elles ont concerné exclusivement ***l'Eucalyptus et le Prosopis*** pour une superficie de près de 2,8 ha. Ce type de plantation a mobilisé près de 2358 plants dont 1414 ont survécu, soit un taux de reprise estimé à 60%.

VII.4. Aménagement et productions forestières

Malgré l'inexistence de plans d'aménagement et de plans de gestion des forêts de la région, la richesse floristique de celles-ci se reconstitue. L'appui des partenaires à travers l'action des projets et des programmes intervenant dans la région a largement contribué à l'amélioration de ce potentiel ainsi qu'à la conservation de la diversité biologique.

Il est urgent cependant de programmer l'aménagement des forêts de la région pour réduire leur tendance régressive. Les formations classées sont sévèrement agressées en certains endroits du fait notamment des empiètements pour des raisons de cultures et d'habitation (hameaux et autres).

Les actions menées par les collectivités locales en charge du domaine protégé ne sont pas très visibles. Celles-ci doivent accompagner les populations engagées résolument à gérer de manière rationnelle leur environnement pour améliorer leur cadre de vie.

Dans le cadre du processus d'érection des réserves de faune du Ferlo en réserve de biosphère, les noyaux identifiés et délimités font l'objet de surveillance en rapport avec les comités de veille mis en place.

Des prises de vues réalisées quelques mois auparavant par une mission du PASEF/UNESCO/MAB devraient compléter le projet d'érection des réserves du Ferlo en Réserve de biosphère actuellement en très bonne voie. Cette mission du PASEF a procédé également à l'implantation de panneaux indiquant l'état actuel des Réserves de Ranérou Ferlo.

Le PROGEDE-2 a réalisé un diagnostic participatif au niveau du département de Ranérou Ferlo.

Concernant les productions forestières dans la région, les produits tirés de nos forêts sont essentiellement des produits de cueillettes comme la gomme arabique, le jujube, les fruits de *Balanites aegyptiaca* « sounp » et le bois mort.

L'exploitation du bois de chauffe dans la région consiste à ramasser le bois mort pour le ravitaillement de grands centres comme Touba, Mbacké et Louga. La future réserve de biosphère permettrait de rationaliser cette filière exploitation « bois de chauffe » en organisant les populations riveraines des formations classées afin qu'elles en tirent davantage profits.

VII.5. Gestion de la faune et des aires protégées

La chasse est interdite dans la région depuis 1975. Face aux menaces du braconnage et de la pression du cheptel domestique, liées surtout à la forte transhumance, la dynamique de la faune dans la région est suivie avec intérêt par le service forestier et ses partenaires

VII.5. 1. Gestion de la faune

La faune endémique est essentiellement composée de la gazelle à front roux (*gazelle rufifrons*), de l'Autruche (*Strithio camelus*), de la grande Outarde arabe (*Oris arab*) et de la poule de pharaon (*Eupodotis Senegalensis*). D'autres espèces sont aussi rencontrées : l'hyène tachetée, le chacal doré, le phacochère, le caracal, le patas roux ainsi que des rongeurs et de petits carnivores.

L'avifaune est bien représentée avec de fortes colonies de pintades et de francolins, des gangas, des pigeons verts, des merles métalliques et des tourterelles. On y rencontre aussi le rolhier d'Abyssinie, le busard des sauterelles et toute une gamme de passereaux. Le Haut Ferlo est régulièrement visité par des oiseaux d'eau migrateurs tels que le dendrocygne, le héron cendré, l'aigrette, l'ombrette, la sarcelle, le vameaux et l'Oie de Gambie.

La population de reptiles est composée de tortues terrestres (*Geochelone sulcata*), du python, du varan et de la vipère.

Par ailleurs, il faut noter la présence du lamatin (*Trichechus senegalensis*), une espèce de la famille des Trichechidés, de l'ordre des Siréniens (ou vaches marines) qui sont les seuls mammifères aquatiques herbivores. Il fait partie de l'espèce la plus menacée parmi les lamantins qui sont entre autre le lamantin d'Amazonie (*Trichechus inunguis*) et le lamantin des Caraïbes (*Trichechus manatus*).

Vu son statut d'espèce intégralement protégée au Sénégal (voir art. D36, loi 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la Protection de la Faune), la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS) à qui, les prérogatives de conservation du lamantin, sont attribuées, accorde une grande importance à la sauvegarde de cette espèce. Dans la région de Matam on rencontre cette dernière dans le fleuve Sénégal, le bras du fleuve Nawel, les affluents de Waoundé, Dioulol, Pattowel et la mare de wendou kanel.

VII.5.2. Gestion des aires protégées

En plus des forêts classées, des réserves et des mises en défens, les aires protégées de la région comprennent aussi les formations forestières suivantes :

Tableau 44 : Les UP de la région

Nom du massif	Superficie (ha)	Objet d'une délibération (oui/non)	LOCALISATION		Structure d'encadrement
			Département	Commune/CR	
UP de Thionokh	20 000	Oui	Ranérou-Ferlo	Vélingara	AVSF
UP Loumboul S Abdoul	38 170	Oui	Ranérou-Ferlo	Oudalaye	PGIES
UP Malandou	72 820	Oui	Kanel	Ouro-Sidy	PGIES
UP Windé Diohi	86059	Oui	Kanel	Ndendori et OS	PGIES
RNC Mbounguiel	128 510	Oui	Kanel	Ouro-Sidy	PGIES

Source : Rapport annuel 2012 IREF de Matam

Des problèmes majeurs de développement durable et de conservation de la biodiversité ont été identifiés à travers les principaux types d'écosystèmes du Pays notamment au Ferlo.

Ainsi pour résoudre ces problèmes, le PGIES conformément à l'option alternative du FEM, a procédé, par une approche communautaire intégrée de planification stratégique, d'aménagement et de gestion des terroirs villageois, à la mise en place de réserves naturelles communautaires (RNC) ou unités pastorales (UP) afin de mieux préserver les aires protégées (AP) qui représentent des sanctuaires de la biodiversité.

Il faut noter que les RNC ou UP sont essentiellement des zones de terroir affectées à des fins de conservation et de production, gérées de façon communautaire et selon des normes scientifiques et techniques pour répondre aux besoins des populations concernées.

A cet effet des plans d'aménagement et de gestion ainsi que des plans d'actions ont été élaborés pour chacune des RNC / UP dont la mise en œuvre a permis d'avoir les résultats attendus dans le cadre d'une utilisation durable des ressources naturelles et de la préservation de la biodiversité.

VII.6. Protection des forêts

Les feux de brousse demeurent un facteur considérable de dégradation des écosystèmes de la région sahélienne particulièrement au Sénégal. Ils sont la principale source de dégradation des ressources forestières causant par la même occasion une désertification plus poussée de la région Nord du pays.

VII.6. 1. Prévention et lutte contre les feux de brousse

En collaboration avec ses partenaires, le service forestier a développé une stratégie de lutte contre le phénomène basée essentiellement sur la participation des populations. Ainsi, il a été mis sur pied des comités villageois de lutte contre les feux de brousse. Ces derniers méritent d'être soutenus vu leurs performances.

La stratégie est déclinée en deux phases: une lutte préventive et une autre active. La prévention consiste à prendre toutes les dispositions pour éviter le déclenchement de foyer. Quant à la lutte active elle consiste à l'extinction des feux déclarés.

Dans ce cadre, on a identifié quelques activités dont :

- Les séances Information – Éducation – Communication (IEC),
- Mise en place de comités de lutte ;

Tableau 45 : Situation des comités villageois de lutte contre les feux de brousse

Départements	Comités de lutte existants	Comités de lutte redynamisés	Comités de lutte créés	Comités de lutte équipés	Comités de lutte non équipés
KANEL	116	77	00	68	48
MATAM	96	60	36	16	80
RANEROU	179	118	61	11	168
TOTAL	391	245	97	95	296
Taux réalisé	-	163 %	138 %	63 %	-

Source : Rapport annuel 2010 IREF de Matam.

- Ouverture et Entretien des Pare-feu faits par les ONG, les projets et populations. La longueur du réseau de pare feu est 2 593km hormis la partie méridionale du département de Ranérou Ferlo du fait de l'enherbement.

Tableau 46 : Situation du réseau de pare feux en 2012

Département	Pare-feux ouverts (km)	Pare-feux réhabilités (km)	Pare-feux non réhabilités (km)	Total réseau pare-feux (km)
Matam	00	105	393	498
Kanel	00	140	818	958
Ranérou	00	89	1 048	1 137
TOTAL	00	334	2 259	2 593

Source : Rapport annuel 2009 IREF de Matam

Conclusion et Perspectives

Dans la région de Matam, la Campagne Nationale de Reboisement 2012 s'est déroulée de manière satisfaisante malgré certaines difficultés rencontrées. Cependant la prise en charge et la conduite des opérations de reboisement par les collectivités locales et les partenaires constituent un enjeu de taille pour asseoir une intervention efficace et durable des actions.

A cet égard, l'IREF se consacrera au renforcement du partenariat mais également à l'incitation des populations plus particulièrement des collectivités locales à davantage s'approprier les actions de reboisement.

Les suggestions émises ci-haut méritent d'être prises avec beaucoup de considération mais nous insistons davantage sur:

- Le recrutement à temps et en nombre suffisant du personnel saisonnier ;
- La mise en place rapide des intrants (gainés, produits phytosanitaires, semences, petit matériel, etc.).

La campagne de lutte contre les feux de brousse 2012 a connu une baisse aussi bien du nombre de cas que des superficies brûlées au niveau de la région de Matam comparativement aux années passées.

Le sous équipement des comités de lutte, la faiblesse de la dotation en carburant et l'insuffisance de l'implication des collectivités locales ont constitué des contraintes majeures dans la lutte contre les feux.

La mise en œuvre des solutions envisagées, notamment la stratégie concertée, devrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats pour la prochaine campagne.